

**SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ****Procès-verbal du Comité syndical
Formation « SCoT »
Séance du 23 juin 2025**

Date, lieu, heure de la séance : le 23 juin 2025, à Saint Gervais-sous-Meymont, à 17h.

Date d'envoi de la convocation : le 13 juin 2025.

DEBUT DE LA SEANCE : 17h

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du Procès-verbal du Comité syndical de la formation SCoT du 25 mars 2025
- 2) Evolution des indicateurs de suivi du Schéma de Cohérence Territoriale Livradois-Forez
- 3) Informations en séance :
 - Evaluation du SCoT : méthodologie et calendrier.
 - Avis rendu sur le document cadre définissant les surfaces naturelles, agricoles et forestières ouvertes à un projet d'installation photovoltaïque au sol, dans le Puy-de-Dôme.

Questions diverses



TENUE DE REGISTRE

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical Formation « SCoT » Séance du 23 juin 2025

Présidence : M. Bernard LORTON
Secrétaire de séance : Mme Sophie DELAIGUE

Présents ou représentés : 14 sur 24

Etaient présents (10 voix) :

Délégués des EPCI : MM. Thomas BARNERIAS (en visio), Tony BERNARD (en visio), Gérard CORNOU, David DEROSSIS (en visio), Bernard LORTON, Stéphane RODIER, Mmes Sophie DELAIGUE, Annick FORESTIER (en visio), Danielle GRANOUILLET (en visio), Christiane SAMSON.

Ont donné pouvoir (4 voix) :

Délégués des EPCI : M. Sébastien DUGNAS à M. Stéphane RODIER, M. Daniel FORESTIER à Mme Sophie DELAIGUE, M. Didier LIENNART à M. Bernard LORTON, M. Bernard VIGNAUD à Mme Sophie DELAIGUE.

Absents ou excusés :

Délégués des EPCI : MM. Alain COSSON, François DAUPHIN, Jean-François DELAIRE, Christophe DELAYRE, Christian HEUX, Florent MONEYRONT, Serge THEALLIER, Mmes Elisabeth BRUSSAT, Corinne MONDIN, Alexandra VIRLOGEUX.

Assistaient à la réunion :

M. Dominique VERGNAUD, Directeur, et M. Jean REBILLARD, Chargé de mission SCoT.

Répartition des 24 voix au sein du Comité syndical :

Délégués des EPCI : 24 voix (24 représentants disposant chacun de 1 voix).

En séance : 14 voix

**SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ****Procès-verbal du Comité syndical
Formation « SCoT »
Séance du 23 juin 2025****1 - Approbation du Procès-verbal du Comité syndical de la formation SCoT du 25 mars 2025**

**Le COMITE SYNDICAL,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- approuve le procès-verbal du comité syndical de la formation SCoT du 25 mars 2025.

2 - Délibération n°25-100 / Evolution des indicateurs de suivi du Schéma de Cohérence Territoriale Livradois-Forez

Bernard LORTON, Président de la formation SCoT, indique que l'évaluation de la mise en œuvre du SCoT Livradois-Forez doit être réalisée au plus tard dans les 6 ans après la délibération de la formation SCoT, en date du 15 janvier 2020, portant approbation du SCoT.

Conformément aux dispositions de l'article L 143-28 du code l'urbanisme, cette évaluation consiste à conduire « une analyse des résultats de l'application du schéma, notamment en matière d'environnement, de transports et de déplacements, de maîtrise de la consommation de l'espace, de réduction du rythme de l'artificialisation des sols, d'implantations commerciales et, en zone de montagne, de réhabilitation de l'immobilier de loisir et d'unités touristiques nouvelles structurantes ».

Dans cette perspective, une démarche d'adaptation et de modification des indicateurs d'évaluation du SCoT (mentionnés dans le livret 8 « Indicateurs de suivi et de mise en œuvre ») a été conduite en 2023. Ce travail a permis de réduire le nombre d'indicateurs avec pour objectif d'en faciliter leur renseignement.

Antérieurement, les indicateurs de suivi du SCoT étaient au nombre de 96 dont :

- 16 indicateurs généraux,
- 39 indicateurs d'efficacité,
- 41 indicateurs de modalités de suivi.

Suite à la démarche d'actualisation, le nombre d'indicateurs a été réduit à 43, répartis selon 4 thématiques, conformément à la liste annexée au présent rapport :

- 3 indicateurs démographiques,
- 14 indicateurs en matière d'habitat et d'urbanisme,
- 13 indicateurs environnementaux,
- 13 indicateurs en matière d'économie et de développement territorial.

Un premier suivi a été édité en août 2023 et a permis de confirmer l'intérêt de ces nouveaux indicateurs - voir sur le site internet du SCoT Livradois-Forez : <https://www.scot-livradois-forez.fr/documents-telechargeables-2/suivi-des-indicateurs-2020-2023/>

**Le COMITE SYNDICAL,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- approuve les 43 indicateurs de suivi du Schéma de Cohérence Territoriale Livradois-Forez présentés ci-dessous.

TENUE DE REGISTRE

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical Formation « SCoT » Séance du 23 juin 2025

Indicateurs démographiques :

Numéro	Indicateurs	Fréquences	Sources de la donnée	Précision	Méthodologies
1	Population municipale	Annuel	INSEE	Communes	Requête SQL
2	Structure des âges	3 ans	INSEE	Communes	Requête SQL
3	Nombre et taille des ménages	Annuel	INSEE	Communes	Requête SQL

Indicateurs habitat et urbanisme :

Numéro	Indicateurs	Fréquences	Sources de la donnée	Précision	Méthodologies
Habitat					
4	Nombre de logements et résidences principales et secondaires	Annuel	Fichier fonciers	Communes	Requête SQL
5	Logements locatifs	3 ans	INSEE	Communes	Requête SQL
6	Logements sociaux	3 ans	RPLS	Communes	Recherche internet
7	Production logements neufs	Annuel	Fichier fonciers	Communes	Requête SQL
8	Production changement de destination	Annuel	Fichier fonciers	Communes	Requête SQL
9	Production remobilisation logements vacants	Annuel	Fichier fonciers	Communes	Requête SQL
10	Vacance du logement	Annuel	Fichier fonciers	Communes	Requête SQL
Urbanisme					
11	Vacance de l'activité	Plus possible	Fichier fonciers	Communes	Requête SQL
12	Centre bourgs	3 ans	PNR LF	Communes	Réponse
13	Nombre de communes couvertes par un DLU	Màj DLU	Géoportail urbanisme	Communes	Recherche internet
14	Consommation foncière / <i>artificialisation (à partir de 2031)</i>	Annuel	Observatoire de l'artificialisation	Communes	Requête SQL
15	Evolution du mode d'occupation du sol par grand type d'espace	Annuel	Fichier fonciers	Communes	Requête SQL
16	Densité de logements à l'hectare sur les nouvelles opérations	Annuel	Fichier fonciers	Communes	Requête SQL
17	Taux de logements produits en densification de l'enveloppe urbaine	Annuel	Fichier fonciers	Communes	Requête SQL / traitement QGIS

TENUE DE REGISTRE

**SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ**

**Procès-verbal du Comité syndical
Formation « SCoT »
Séance du 23 juin 2025**

Indicateurs environnementaux :

Numéro	Indicateurs	Fréquences	Sources de la donnée	Précision	Méthodologies
Biodiversité et continuité écologique					
18	Préservation des réservoirs de biodiversité	Annuel	Fichier fonciers	Communes	Requête SQL / traitement QGIS
19	Surfaces dédiés aux corridors écologiques et degrés de protection	Màj DLU	Géoportail urbanisme et fichier fonciers	Communes	Requête SQL / traitement QGIS
Paysage					
20	Taux d'éléments inscrits au L151-19, L151-23 et L113-1	Màj DLU	Géoportail urbanisme	Communes	Traitement QGIS
Energie					
21	Consommation d'énergies	Annuel	ORCAE	Intercommunalités	Requête SQL
22	Production d'ENR	Annuel	ORCAE	Intercommunalités	Requête SQL
23	Emission de GES	Annuel	ORCAE	Intercommunalités	Requête SQL
Risque					
24	Nombre de logements exposés à un risque technologiques ou naturel	3 ans	Fichier fonciers	Communes	Requête SQL / traitement QGIS
Agriculture					
25	Surface agricole utile par type de surface (bio, prairie)	5 ans	RPG	Communes	Recherche internet
26	Nombre d'exploitations (bio, circuits courts)	5 ans	RPG	Communes	Recherche internet
Déchets					
27	Production et valorisation des déchets ménagers	Annuel	Valtom	Intercommunalités	Recherche internet
Ressource en eau					
28	Indice de perte linéaire en eau potable	3 ans	Sispea	Communes/SIAEP	recherche internet
29	Taux de conformité des systèmes d'assainissement	3 ans	Sispea	Intercommunalités	recherche internet
Ressource en bois					
30	Surface de forêts sous contrat de gestion durable	5 ans	PNR LF		Réponse

TENUE DE REGISTRE

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical Formation « SCoT » Séance du 23 juin 2025

Indicateurs économie et développement territorial :

Numéro	Indicateurs	Fréquences	Sources de la donnée	Précision	Méthodologies
31	Nombre d'emplois sur lieu de travail et par secteurs	Annuel	INSEE	Communes	Requête SQL
Commerces					
32	Nombre de commerce	Annuel	INSEE	Communes	Requête SQL
33	Création d'entreprises/établissements créés	Annuel	INSEE	Communes	Requête SQL
34	Localisation des nouveaux locaux d'activités + de 300m ² et de + 1000m ²	Annuel	Fichier fonciers	Communes	Requête SQL
Zone d'activité					
35	Disponibilités foncières des ZAE	Màj DLU	Communautés de communes	ZA	Réponse
36	Disponibilités foncières pour activités économiques (Aui et Ui)	Màj DLU	Géoportail urbanisme	Communes	Requête SQL / traitement QGIS
Mobilité					
37	Offre de transports en commun par communes	3 ans	SNCF/SM-TUT...	Communes	Recherche internet
38	Nombre d'aires de covoiturage et de places	3 ans	Mov'ici	Communes	Recherche internet
Numérique					
39	Taux d'accès au très haut-débit	Annuel	THD France	Communes	Recherche internet
Tourisme					
40	Fréquentation des BIT et du site internet	Annuel	Maison du tourisme LF	BIT	Réponse
41	Capacité des communes en hébergement touristique	Annuel	INSEE	Communes	Requête SQL
Santé					
42	Nombre d'habitants exposés au dépassement réglementaire du bruit	5 Ans	Fichier fonciers	Communes	Requête SQL / traitement QGIS
43	Nombre de médecins pour 1000 hab/EPCI	5 Ans	INSEE	Communes	Requête SQL

**SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ**

**Procès-verbal du Comité syndical
Formation « SCoT »
Séance du 23 juin 2025**

Mode du scrutin : règle de la majorité absolue des suffrages exprimés des membres présents ou représentés.

Transmis en Préfecture au titre du contrôle de légalité le : 24 juin 2025.

3 - Informations en séance :

- Evaluation du SCoT : méthodologie et calendrier.

La méthodologie, notamment l'analyse quantitative et qualitative, et le calendrier ont été présenté. Concernant l'organisation d'ateliers d'échanges (à l'échelle de secteurs d'une quinzaine de communes) sur les résultats de l'évaluation début décembre 2025, il a été proposé de les décaler au milieu de l'année 2026, à la suite des élections municipales. Toutefois, une présentation par EPCI reste envisagée en décembre 2025, dont les conditions d'organisation restent à définir (ateliers d'échanges ou présentation en conseil/bureau).

Les autres éléments de méthodologie et de calendrier n'ont pas fait l'objet de débat.

- Avis rendu sur le document cadre définissant les surfaces naturelles, agricoles et forestières ouvertes à un projet d'installation photovoltaïque au sol, dans le Puy-de-Dôme.

Questions diverses

- Statuts modifiés du syndicat mixte du Parc

Une information est donnée par Dominique VERGNAUD sur la modification des statuts du syndicat mixte du Parc approuvée par le comité syndical (dans sa formation plénière) le 03 juin 2025.

La modification des statuts a été engagée, dans le cadre d'une mission juridique confiée à un cabinet d'avocats, et en lien avec :

- le rapport d'observations de la Chambre Régionale des Comptes (CRC), suite au contrôle des comptes et de la gestion du syndicat mixte du Parc conduit en 2021-2022, qui recommande « d'instaurer une seule instance délibérante de pleine compétence, adoptant l'ensemble des budgets » conformément au 1° de l'article L. 5212-16 du CGCT et dans le respect du principe d'unité budgétaire ;
- la révision de la Charte du Parc, portant sur un périmètre d'étude élargi et concernant de nouvelles collectivités potentiellement membres du syndicat mixte du Parc ;
- les principes communs formulés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes à tous les Parcs naturels régionaux en octobre 2022 dont l'attribution d'au moins 50% des voix, pour l'ensemble des décisions, à la Région et aux Départements.

Les principes du projet de statuts modifiés du syndicat mixte du Parc sont les suivants :

- Renforcement du fonctionnement « à la carte » du syndicat mixte, sur la base des articles L. 5212-16 et L. 5721-6-1 du CGCT.
- Maintien des différents objets et des compétences transférées déjà exercées :
 - Aménagement, gestion du Parc naturel régional Livradois-Forez et mise en œuvre de sa Charte - y compris sa révision.
 - Elaboration, approbation, suivi l'évolution du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Livradois-Forez.
 - Gestion et protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques du bassin versant de la Dore - regroupant 3 objets/compétences déjà exercées :

TENUE DE REGISTRE

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical Formation « SCoT » Séance du 23 juin 2025

- GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).
 - Autres compétences Grand cycle de l'eau (dont l'animation et la concertation dans les domaines de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques ainsi que de la prévention du risque d'inondation).
 - Mise en œuvre du SAGE.
-
- Instauration de régies dotées de la seule autonomie financière pour l'exercice des compétences transférées « SCoT » et « Gestion et protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques sur le bassin versant de la Dore », en lieu et place des formations autonomes du comité syndical, permettant :
 - d'adopter des budgets distincts du budget général, à savoir des budgets annexes, tout en respectant le principe d'unité budgétaire ;
 - de conférer à un organe distinct du comité syndical, le conseil d'exploitation, certains pouvoirs afférents aux compétences transférées et pour laquelle est créée une régie.
- ↳ Chaque régie fera l'objet de statuts spécifiques qui devront être adoptés par le comité syndical après entrée en vigueur des statuts modifiés du syndicat mixte du Parc.
-
- En termes de décisions :
 - pour les affaires concernant les compétences transférées relevant des pouvoirs du comité syndical (autres que ceux confiés aux régies), seuls prennent part au vote les délégués concernés par les compétences transférées ainsi que le Président du syndicat mixte ;
 - pour le budget principal et les budgets annexes relatifs aux compétences transférées, l'ensemble des délégués prennent au part au vote, dans le respect du principe d'unité budgétaire fondé sur les dispositions du 1° de l'article L. 5212-16 du CGCT.

Conformément à la délibération du comité syndical le 03 juin 2025, l'entrée en vigueur des statuts modifiés se fera :

- après le renouvellement général des conseillers municipaux et communautaires de mars 2026,
- dans le cadre des prochaines élections des délégués du comité syndical qui suivront ce renouvellement général des conseillers municipaux et communautaires, et qui seront organisées courant 2026.

FIN DE LA SEANCE : 18h30

LISTE DES DÉLIBÉRATION

Délibération n°25-100 Evolution des indicateurs de suivi du Schéma de Cohérence Territoriale Livradois-Forez approuvée

Le Président,

Le secrétaire de séance,

Bernard LORTON

Sophie DELAIGUE